

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 2 (1899)  
**Heft:** 96

**Artikel:** Feuilleton du Pays du dimanche : L'anneau d'argent  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249085>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

# LE PAYS

POUR TOUT AVIS  
et communications  
S'adresser  
à la rédaction du  
Pays du dimanche

à  
Porrentruy

à  
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

TÉLÉPHONE

LE PAYS 27<sup>me</sup> année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27<sup>me</sup> année LE PAYS

## UN PAPE

(Suite et fin).

Dans cette multitude émue et respectueuse, les uns faisaient éclater avec transport leur joie et leur enthousiasme, d'autres se précipitaient à genoux en implorant pieusement la bénédiction que tant d'empressement leur avait fait venir chercher. En manière de dédommagement de n'avoir pu, à cause de la presse, la faire recevoir à leurs enfants, des mères leur faisaient toucher du front sa voiture. Ni les protestations de mécontentement des commissaires, ni leurs défenses et leurs menaces répétées, ne purent en rien ralentir ces touchantes manifestations. Jusqu'à Grenoble, ce fut le même religieux et attendrissant spectacle. Cette extraordinaire affluence n'était rien moins qu'un éclatant triomphe pour Pie VI. Aussi dans l'alarme qu'ils en conçurent, les administrateurs du département de l'Isère donnèrent-ils ordre, sitôt que le Pape aurait pénétré dans la ville avec sa suite, d'en fermer rigoureusement toutes les portes.

Une dame de cette ville, la marquise de Vaux avait demandé et obtenu la faveur de recevoir l'auguste proscrit en son hôtel. Elle y avait donc à cette fin fait splendidement disposer les plus commodes et les plus beaux des appartements. Sur le perron elle l'attendait dans les sentiments d'une profonde piété mêlée du plus vif attendrissement. Au moment où le Saint Père allait franchir le seuil de sa demeure, elle se trouva saisie d'une si violente émotion, qu'elle tomba évanouie. Toutela population de la ville, s'était portée là. Les rues avoisinantes étaient littéralement inondées de ses flots débordants. Le commissaire, sous l'inspiration de ses sentiments de malveillance, afin de dérober à cette

multitude la vue du St. Père, s'était donné le triste soin de faire fermer tous les rideaux de ses appartements. Mais bientôt le désir de le voir se traduisit en cette foule vibrante de colère, en une telle clameur qu'il devenait impossible de ne point déférer à ses vœux. Pour calmer cette effervescence qui n'était point sans de réels dangers, le commissaire, tout en maugréant, ne trouva rien de plus prudent que de faire monter quelques instants le Saint-Père à un balcon. Il y parut en costume de voyage c-a-d. en sinarre blanche et en manteau rouge. Tout aussitôt comme sous le coup d'une baguette magique, chacun de se recueillir, de se découvrir, de se mettre à genoux et de demander avec amour au bon Pape, sa bénédiction tant aimée. Ceux qui au milieu de la foule qui les pressait, n'étaient point parvenus à s'agenouiller, faisaient du moins une profonde inclination de tête. Le commissaire hautain, méprisant chapeau fièrement sur tête, était venu sans façon se placer à ses côtés. Mais s'élevèrent à l'instant des cris de *à bas le chapeau, à bas le commissaire*, si redoublés et si formidables qu'il se sentit bientôt contraint de battre en retraite et de se retirer. Aussitôt retentissaient en heureux contraste, vibrants, à pleine voix, de tous côtés et de toutes les poitrines, les cris mille fois répétés de *vive le St. Père*, qu'entrecoupaient par instants, les applaudissements des uns, les soupirs et les sanglots des autres. Ce spectacle par ce qu'il révélait surtout de foi vivace et d'invincible attachement à la religion catholique, avait vraiment quelque chose de sacré et de profondément saisissant. Pie VI ne passait que rapidement quelques jours à Grenoble. Il y entra le 6 juillet (1799) et déjà arrivait le 10 l'ordre de son transfert à Valence. Au sortir de la ville de Grenoble, il fit arrêter sa voiture près d'une prison que remplissaient des prêtres fidèles, généreux confesseurs de la

foi. A trois reprises, il envoia, les larmes aux yeux, sa bénédiction à ces vénérables et glorieux prisonniers. Sur toute la route qu'il devait suivre, c'était la même innombrable multitude qu'au jour de son arrivée. A Tullins, durant la halte qu'il avait dû y faire, les dames de la ville avaient à grand prix d'argent, obtenu des gardes qui l'entouraient, de pouvoir orner de fleurs, l'intérieur de sa voiture. Le Saint Père les fit enlever, mais aussitôt chacun de se les disputer, de les baiser avec une affectueuse dévotion, et pour les y conserver avec soin, les emporter religieusement chez soi. La foule allait grossissant sans cesse, de telle sorte qu'aux approches de Romans il ne s'y était pas encore vu affluence aussi considérable. D'un bout à l'autre à travers toute cette masse, circulait comme un saint enthousiasme qui faisait explosion à chaque instant par des cris d'allégresse et des tonnerres d'applaudissements. Du vieillard à la jeune fille, du pauvre manouvrier de la ville et de la campagne jusqu'au riche et à l'opulent, chacun sans distinction de rangs, s'était paré de ses plus beaux habits de fête. Une gracieuse troupe de jeunes filles, vêtues de blanc, précédaient la voiture du Saint Père, jonchant le chemin de fleurs jusqu'à la maison même où il descendit. Cette maison des plus agréables et des plus luxueuses, était à un riche bourgeois. Bien qu'il se piquât d'incrédulité, il s'était néanmoins offert avec empressement à recevoir le Pape chez lui, crainte des inconvénients qu'ils y auraient eu, disait-il, à ce qu'il fût logé chez quelque fanatique. Par politesse il se porta à sa rencontre. Il se trouva ainsi témoin des efforts qu'il fallut pour sortir l'auguste malade de sa voiture. Il contempla la douce et inaltérable sérénité de ses traits amaigris, qui laissaient y transparaître une âme appartenant plus au ciel qu'à la terre. La vue d'une telle résignation au sein des souffrances et des épreuves, le toucha et le remua

Feuilleton du Pays du Dimanche 17

## L'anneau d'argent

Pleine d'espérance de puis le message d'Arnauldet, la marquise s'abandonnait paresseusement à ses rêveries, laissant sur ses genoux le gros bas de laine brune qu'elle tricota pour sa tante, occupant ainsi ses doigts actifs. Mais bientôt quelqu'un vint troubler sa solitude. C'était Riolleau qui arrivait lentement, l'air heureux de la trouver là, seule et tranquille.

Il vint s'asseoir près d'elle, mais pas trop près, au bord de la muloch de foin odorant, et puis il regarda longuement les quatre bêtes qui paissaient paisiblement, ramassant l'herbe tendre à grands coups de leur large langue rude.

Evidemment, il suivait une idée et cherchait ses paroles avec un visible embarras pour trouver comment entamer le sujet qui l'occupait.

Avec une finesse toute féminine, la marquise pressentit aussitôt l'attaque et se mit en garde.

— Victorine... commença-t-il, très troublé, les paroles s'arrêtant dans son gosier serré par une angoisse secrète.

Mme de Lescure en eut pitié :

— Eh bien, quoi donc, Pierre ? Je devine qu'il y a quelque chose qui te donne du tourment ?

— Oui ! c'est bien ça, dit-il comme soulagé qu'elle l'aidât ainsi à dire ce qui pesait tant sur son cœur. Oui ! je te vois triste depuis des jours, ma Victorine ; c'est depuis le jour où je t'ai dit que le bruit courait dans le Bocage que les Bleus avaient encore battu les Vendéens du général de Lescure.

Elle ne put s'empêcher de tressaillir, une ombre passa sur ses joues pâlisantes.

— Tu vois bien ! ça te fait triste. Voyons, dis-moi la vérité, reprit-il avec une voix pleine de prière, dis-moi : as-tu donc un promis parmi les gars qui se battent pour Dieu et le roi ?

— Non, mon Pierre.

— Bien sûr ? dit-il avec insistance, osant la regarder en face avec une expression anxieuse.

— Je te le jure.

Il parut soulagé d'un grand poids ; sa poitrine se dilata et un rayon de joie jaillit de ses prunelles noires.

— Alors, pourquoi ces choses de la guerre te font-elle triste ? Si tu n'y as personne, rien ne t'en inquiète ?

Personne !... hélas, elle avait son mari, son enfant, ses parents, ses amis, menacés, chaque jour, des pires infortunes !

— Ça me fait tout de même triste, mon pau-

si profondément, que tout à coup il tombe à genoux, baise les pieds du saint vieillard et lui demande avec attendrissement sa bénédiction. Ce fut un vrai coup de la grâce — Dès le lendemain même il va se confesser et dès lors devient et demeurera tout le reste de sa vie, un chrétien d'élite. On compta plusieurs autres conversions encore. Sans plus de délai le Saint Père était le jour suivant dirigé sur Valence — Il y arrivait encore dans la même journée, le 14 juillet 1799. Les Valençois se portèrent aussi à rangs pressés au-devant de lui, lui faisant également ovation de la plus touchante façon. Durant les quarante jours qu'il devait passer au milieu d'eux, ce fut le seul qu'il leur fut donné de le voir. Il ne fut pas plus tôt arrivé qu'en effet on le conduisait directement au palais destiné à sa détention.

Quand il y eut pénétré, derrière lui se refermèrent aussitôt de lourdes portes. Auprès, était postée une garde, vigilante à ne laisser pénétrer personne. Le dessein du Directoire n'était point de laisser définitivement le Souverain Pontife dans cette ville. Déjà avait été signé le décret de son transfert à Dijon. Mais devant la situation chaque jour empirant du vénérable malade, la chose avait été rigoureusement reconnue impossible. Déjà le 29 août en effet il s'éteignait d'une mort paisible, dans les sentiments de la plus haute piété et d'une résignation toute céleste. Provisoirement inhumés à Valence, ses restes mortels ne purent qu'en février 1802 être transportés à Rome et y recevoir la sépulture réservée aux pontifes romains. Sa statue s'élève magnifique dans l'église St. Pierre, près du tombeau du prince des Apôtres. Elle est de la main habile de Canova, l'illustre sculpteur vénitien, mort en 1822. C'est simplement un chef d'œuvre. Pie VI se trouve représenté à genoux, implorant le secours de Saint Pierre dont il a siglorieusement continué la liste de ses plus dignes successeurs.

G. MARTIN  
curé de Pleigne.

## Le conflit anglo-transvaalien

(Suite).

### L'entrevue de Bloemfontein

Au cours de cette entrevue mémorable, l'Angleterre, par l'organe de son représentant, sou-

vre Pierre, parce que je songe sans cesse combien la guerre, celle-là surtout, est affreuse... que de jeunes et vaillantes vies elle vient prendre; je sais tout le mal et la douleur qu'elle traîne après elle. Et mon cœur souffre d'une grande pitié.

— C'est vrai ! tu as raison et tu sais toujours dire bien les choses que tu penses. Et... si je ne suis pas trop curieux, dis-moi, quel âge as-tu ?

— Moi ? j'ai vingt-un ans.

— Et moi vingt-deux, je suis donc ton aîné.

Il se rapprocha un peu d'elle, hésita un instant, puis continua d'une voix basse et troublée :

— Ma Victorine... te voilà bien jeune seule au monde, tu n'as plus d'amis ni de parents que les vieux Fauchard, tu m'as dit. Eh bien, pourquoi ne pas te marier avec moi ? Je les remplacerais tous, car le bon Dieu seul sait combien je t'aime ! moi, je ne sais pas bien t'expliquer, mais vois-tu, ma Victorine, c'est de toute mon âme, avec tout mon cœur, avec la même dévotion qu'on a pour les anges...

En disant ces paroles avec un accent de passion concentrée, le jeune Vendéen l'enveloppait d'un regard ardent, et la prière d'amour se

levait la question du vote des étrangers et celle de la dynamite, dont le gouvernement de Prétoria s'était réservé le monopole. M. Krüger, de son côté, demandait l'incorporation des Zouaziland au Transvaal, le paiement d'une indemnité justifiée par le raid Jameson. De plus, rappelant que l'Angleterre se montrait, à la Conférence de La Haye, l'une des puissances les plus favorables à l'arbitrage international, il demandait que l'on appliquât en Afrique les principes que l'on prônait si haut en Europe. Il émettait une proposition d'arbitrage s'étendant à tous les différends qui pouvaient surgir entre les deux pays. Il faisait de l'acceptation, par l'Angleterre, de ce principe, la question *sine qua non* de tout accord. Sir Milner, ayant renoncé à protester contre le monopole de la dynamite, la discussion portait presque exclusivement sur la question du vote.

Voici quelles étaient sur ce point les propositions du haut commissaire.

1° Que le nombre des années de séjour nécessaires pour l'acquisition de ce droit soit fixé à cinq ans avec effet rétroactif ; 2° que le serment de naturalisation soit modifié ; 3° qu'une représentation équitable soit accordée au Volksraad à la nouvelle population ; 4° que la naturalisation donne immédiatement le plein droit de vote.

Le président proposait, au contraire :

1° De fixer la durée du séjour nécessaire pour la naturalisation à deux ans, tandis que le plein droit de vote ne serait acquis que cinq ans après ; 2° que toutes les personnes qui se sont fixées dans le pays avant 1886 auraient ce droit après deux ans ; 3° que la population des mines fût plus largement représentée au Volksraad ; 4° qu'une des conditions de la naturalisation fût la possession d'une propriété ayant une valeur d'au moins 150 livres sterling, ou l'habitation d'une maison ayant une valeur locative d'au moins 150 livres sterling, ou la puissance d'un revenu d'au moins 200 livres sterling ; 5° que de plus, une des conditions pour la naturalisation fût, de la part de ceux qui la demandent, la preuve fournie d'avoir possédé la jouissance des droits civiques dans le pays où ils avaient séjourné antérieurement ; 6° que la formule de naturalisation fût conforme à celle de l'Etat libre d'Orange ; 7° que toutes les propositions au président fussent subordonnées à l'acceptation par le gouvernement anglais du principe de l'arbitrage dans les différends qui pourraient s'élever entre les deux pays.

A Londres, les propositions du président

lisait dans ses yeux profonds et doux, éclairés d'une flamme intense.

Emue et touchée du trouble de cette âme simple et sincère qu'elle sentait lui appartenir si entièrement, la marquise ne savait que répondre. Pour sa sécurité, il ne fallait pas détruire l'illusion du pauvre garçon, et cependant elle ne pouvait aller jusqu'à feindre de répondre à ses propositions et d'accepter un engagement avec lui. Pouvait-il se douter des impossibilités, de la distance immense qui les séparait ? Passionnément aimée de son mari, entourée d'hommages, elle n'avait cependant jamais rencontré, parmi ses plus fervents admirateurs, un cœur plus vrai, plus sincère, plus aveuglément épris que celui de ce pauvre paysan vendéen ; elle, la fière marquise, restait toute touchée et goûtait un plaisir très doux à sentir le pouvoir qu'elle exerçait sur cette âme primitive, entièrement subjuguée.

Pierre reprit d'un ton encore plus tendre, plus pressant :

— Dis, ma Victorine ? Dis : oui ! Jamais, vois-tu bien, jamais femme ne sera plus aimée que toi. Tu seras comme la reine de mon cœur

Krüger furent mal accueillies, et M. Chamberlain, rendant compte à la Chambre des Communes, 8 juin 1899, des négociations en cours, appréciait en termes menaçants les propositions du Transvaal.

### Nouvelles Négociations

Bien que sir Milner, tout en reconnaissant que les propositions Krüger apportaient une amélioration considérable, eût rompu les pourparlers, les négociations se poursuivaient entre Prétoria et Londres. Tandis que M. Chamberlain prenait un ton de plus en plus agressif, M. Krüger, d'accord avec le président d'Orange, s'efforçait de trouver un terrain d'entente. A sa prière, le Volksraad, malgré ses légitimes griefs, contre le Cabinet de Londres, amendait dans un sens favorable aux *uillanders* les propositions du président de la république. Il admettait la franchise après sept ans de séjour avec rétroactivité et supprimait la nécessité du stage de cinq ans entre la naturalisation et la pleine franchise. En outre, il conférait quatre nouveaux sièges de plus aux *uillanders* au Parlement du Transvaal.

Ces concessions nouvelles auraient abouti à un arrangement si M. Chamberlain, dont le but secret était l'annexion pure et simple du Transvaal, n'avait émis de nouvelles prétentions. Déchirant la convention de 1884, il s'autorisait de la suzeraineté vague que la convention de 1881 semblait accorder à l'Angleterre pour s'immiscer dans les affaires intérieures du Transvaal auquel il proposait d'instituer une Commission mixte chargée d'examiner la loi sur la franchise votée par le Parlement.

M. Krüger, pour déjouer cette combinaison, déclara qu'il demanderait au Volksraad d'accorder la franchise après cinq ans de séjour, avec complète rétroactivité, et en autorisant les nouveaux citoyens à voter pour l'élection du président et d'i général en chef. De plus, les districts miniers auraient dix sièges au Raad sans que ce nombre puisse représenter moins du quart des députés.

Dans les conversations que le Conseil exécutif avait eues avec l'agent britannique, celui-ci avait cru pouvoir lui donner l'assurance, qu'en même temps que ses importantes concessions, dépassèrent les demandes de sir A. Milner à Bloemfontein, le gouvernement anglais accepterait des propositions d'arbitrage et des conditions qui obligeraient la Grande-Bretagne à renoncer à soulever sans cesse la question de suzeraineté en se tenant à la lettre de la convention de 1884.

et de ma vie !...

Elle n'osait le regarder, mais sentait sur elle son regard d'amoureux suppliant, elle entendait sa respiration oppressée de crainte et d'espérance.

— Laisse-moi y penser, Pierre. Je ne puis te répondre ainsi tout de suite.

— Pourquoi, pourquoi, ma Victorine ?

— Je te connais depuis si peu de temps, répondit la marquise, embarrassée, craignant pour lui la peine d'un refus brusque et sans motif valable.

— Mais si bien, tu me connais assez. Je suis comme tu me vois, comme je serai toujours, un gars bien doux, bien travailleur ; jamais je ne vais boire avec les autres, et je n'ai jamais eu de batterie avec personne. Pour moi, il n'y a qu'une fille au monde : c'est toi, ma Victorine. Tu viendras avec moi dans notre vieille maison où, depuis plus de cent ans, on a toujours été heureux, vivant aux champs, en travaillant. Je te promets que j'arrangerai la maison tout à neuf pour mon épousee et je sèmerai des fleurs autour, car j'ai vu que tu les aimais.

(La suite prochainement).